

## Autorisation à communiquer des renseignements personnels

i-10

NOUVEAU

### BRÈVE DESCRIPTION DE L'OUTIL :

Cette autorisation à communiquer des renseignements personnels permet, par exemple, à un employé d'un CLSC de recueillir et de transmettre des informations auprès de différents partenaires identifiés en collaboration avec le signataire.

Ce formulaire est assez complet et stipule que le signataire reste le maître d'œuvre de son plan d'intervention et qu'il peut mettre fin à sa demande de services en tout temps. On y stipule également que l'autorisation n'est valide que pour un temps prédéterminé de 90 jours à partir du moment de la signature.

Cet outil peut notamment être très utile dans les cas d'abus complexes où plusieurs acteurs peuvent être amenés à travailler ensemble.

<b>Nom de l'outil</b>	Autorisation à communiquer des renseignements personnels
Type de document	Formulaire d'autorisation
Type d'abus	Tous
Catégorie d'intervenants ciblés	Tous
Organisme de provenance	Table de concertation aux aînés de la MRC Memphrémagog
Ville (région)	MRC Memphrémagog
Date de création	2003
Nombre de personnes rejointes	300
Personne contact (coordonnées de l'organisme)	Paul Martel, organisateur communautaire  CSSS de Memphrémagog 50, rue Saint-Patrice Est Magog (Québec) J1X 3X3  Téléphone : 819 843-2292 poste 2320 Courriel : <a href="mailto:pmartel.mm@ssss.gouv.qc.ca">pmartel.mm@ssss.gouv.qc.ca</a>
Nombre de pages	1
Comment se procurer l'outil	Contacteur Paul Martel
Particularités	Offert en français et en anglais Annexe D du <i>Protocole de prévention et d'intervention contre les mauvais traitements faits aux personnes âgées</i> (Memphrémagog)

